

## DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (AP) PROGRAMME DE FORMATION

**Code RNCP : 35832**

**Code ROME : J1304**

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 1<sup>er</sup> septembre 2025

Certificateur : Ministère santé

Qualification : niveau 4

### **Objectifs généraux :**

Obtenir le diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

### **Public :**

Tout public

### **Prérequis :**

- Avoir réussi les épreuves de sélection organisées sous le contrôle du Directeur général de l'ARS
- Certificat médical de Vaccination conforme à la réglementation des professionnels de santé en France
- Langue française : niveau B2 pour les ressortissants hors Union Européenne

### **Durée de la formation :**

La formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture est d'une durée totale de 1540 heures auxquelles s'ajoutent les semaines de congés (3 semaines pour les rentrées de septembre et 4 semaines pour les rentrées de janvier à mars) .

La répartition de la formation en cursus complet est la suivante :

- En institut de formation : 22 semaines soit 770 heures
- En stage : 22 semaines soit 770 heures

Le diplôme d'auxiliaire de puériculture atteste de l'obtention et de la validation de 5 blocs de compétences et 11 compétences :

### **Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités. (196 h)**

1. Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires. (147 h)

1 bis. Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe. (28 h)

2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer. (21 h)

## **Bloc 2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques (266 h)**

3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins. (77 h)

4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant. (154 h)

5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation. (35 h)

## **Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91 h)**

6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage. (70 h)

7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels. (21 h)

## **Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention (35 h)**

8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.

9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

## **Bloc 5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations (105 h)**

10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités. (35 h)

11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques. (70 h)

Auxquels s'ajoutent des temps d'accompagnements pédagogiques individualisés, de suivis pédagogiques individualisés et de travaux personnels guidés.

**Les stages** (3 périodes de 5 semaines et une période de 7 semaines en fin de formation) sont réalisés dans les structures suivantes :

- Structures d'accueil et de soins des enfants âgés de 0 à 18 ans
- Au moins une période auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.

### **Modalités et méthodes pédagogiques :**

- Présentiel et/ou distanciel.
- Cursus Continu ou discontinu
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

### **Lieu de formation :**

La formation se déroule :

- Site de l'IFPM Nord – 89 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans
- Site de l'IFPM Sud – Avenue Denis Diderot, 45100 Orléans

### **Les formateurs :**

Les formateurs permanents de l'IFPM intervenant sur la formation

- Responsables de la formation : formatrices infirmières puéricultrices
- Autres formateurs de l'IFPM : infirmiers, cadres de santé, IADE, IBODE, puéricultrices, Masseurs-kinésithérapeutes

Les vacataires selon leur expertise : médecins, infirmiers, puériculteurs, directeurs d'établissements d'accueil de jeunes enfants, diététiciennes, ergothérapeutes, psychologues, éducateurs de jeunes enfants, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, travailleurs sociaux, pharmaciens, bibliothécaire, diététicienne, psychomotricienne, sage-femme.